



Ministère de l'Agriculture

.....

**Direction Générale de la Planification,
du Contrôle des Projets et des Statistiques**

Projet GCP/IVC/033
Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles -
REEA –

MANUEL MODULE COMMUNAUTAIRE

Le questionnaire données communautaires comporte **quinze (15)** catégories de questions portant sur :

- (I) Localisation ;
- (II) Renseignements généraux ;
- (III) Infrastructures de base ;
- (IV) Infrastructures scolaires et centres de formation ;
- (V) Infrastructures sanitaires et d'assainissement ;
- (VI) Infrastructures et services socio-économiques ;
- (VII) Réseau de communication
- (VIII) Ressources naturelles du village et leur gestion ;
- (IX) Organisations socio-économiques ;
- (X) Localisation et identification des sites de cultures communautaires ;
- (XI) Localisation et identification des cheptels communautaires ;
- (XII) Localisation et identification des sites de débarquement des pêcheurs
- (XIII) Localisation et identification des aménagements aquacoles ;
- (XIV) Principales difficultés liées aux domaines Agricoles
- (XV) Liste des campements du village.

Ce questionnaire s'adresse au Chef du village entouré de ses notables et des personnes ressources (Chef de terres, enseignants, personnel de santé, chefs religieux, membres du Comité de Développement Villageois (CDV), groupements, etc.). Il sera administré par le contrôleur.

I. Localisation

1. **District** : Sélectionner le district concerné dans le menu déroulant.
2. **Région** : Sélectionner région concernée dans le menu déroulant.
3. **Département**: Sélectionner le département concerné dans le menu déroulant
4. **Sous-préfecture**: Sélectionner la Sous-préfecture concernée dans le menu déroulant.
5. **Commune** : Sélectionner la commune concernée dans le menu déroulant.
6. **Zone de Dénombrement**: Saisir le code de la Zone de Dénombrement (ZD) concernée.
7. **Village** : Saisir le nom exact du village qui est inscrit sur la carte de la ZD.
8. **Coordonnées géographiques du village par GPS**: Incrire les coordonnées géographiques du village relevées par le GPS.

II. Renseignements généraux

1. **Type de village** : Sélectionner sur un menu déroulant l'une des modalités suivantes :
Village d'un seul tenant : village qui n'a pas de campement. Il n'est composé que de quartiers.
Village avec campement : village qui est composé de quartiers et de campements.
Regroupement de villages : village qui est composés de plusieurs villages (avec ou sans campements).
2. **Autres noms du village** : Demander si le village porte d'autres noms que celui que vous avez sur votre **support**. Si c'est le cas, Incrire le ou les noms en lettres capitales aux endroits réservés à cet effet.
3. **Nom du ou des chefs, ou intérimaires, ou représentants du village** : Demander le nom du Chef du village ou son intérimaire et l'inscrire en lettres capitales à l'endroit approprié.
Sélectionner sur un menu déroulant le genre du Chef ou son intérimaire ou son remplaçant (1=Homme, 2=Femme) ;
Sélectionner sur menu déroulant le statut (1=Chef, 2=Chef Intérimaire, 3=Représentant).
L'intérimaire est la personne qui remplace le Chef en cas de vacance de poste, d'invalidité ou de décès.
Le représentant est la personne qui remplace le chef en cas d'absence.
NB: En cas de conflit de chefferie s'adresser au chef de terre.
4. **Les trois principales langues parlées dans le village** : Demander les trois (3) principales langues vernaculaires parlées dans le village et les sélectionner sur les différents menus déroulants.

III. Infrastructures de base

1. Distance par rapport au chef-lieu de sous-préfecture : Demander la distance qui sépare le village du chef-lieu de sous-préfecture d'appartenance. Inscrire (0) pour les villages chef-lieu de sous-préfecture et ceux situés à moins d'un (1) km.

2. Principale voie d'accès au village : Demander la principale voie d'accès du chef-lieu de sous-préfecture au village. Sélection sur un menu déroulant les principales voies suivantes :

1=Route bitumée :

2=Route non bitumée :

3=Sentier :

4=Voie fluviale : voie

5=Voie ferrée :

Si la réponse est *sentier, voie ferrée ou voie fluviale*, aller à la **question III.5.**

3. Fréquence de passage des véhicules de transport. Demander la fréquence de passage des véhicules de transport et sélectionner sur un menu déroulant l'une des modalités suivantes :

1= Chaque jour

2= Une fois par semaine

3= Plus d'une fois par semaine

4=Au-delà d'une semaine

4. Praticabilité et entretien de la voie d'accès :

4.1. La voie est-elle praticable ?

Demander si la voie fréquentée par les véhicules est praticable et sélectionner sur un menu déroulant l'une des modalités suivantes :

1=Oui

0=Non

Si Oui, sélectionner sur un menu déroulant l'une des modalités suivantes :

1= en toutes saisons

2= en saison sèche seulement

4.2. La voie est-elle entretenue ?

Demander si la voie fréquentée par les véhicules est entretenue et sélectionner sur un menu déroulant l'une des modalités suivantes :

1=Oui

0=Non

Si Oui, sélectionner sur un menu déroulant l'une des modalités suivantes :

1= Une fois par an

2= Deux fois par an

3=Une fois tous les 2 ans

4=Pas d'entretien dans les 2 dernières années

5. Source d'approvisionnement en eau : Demander où et comment la population s'approvisionne en eau. Sélectionner sur un menu déroulant la ou les sources suivantes qui existent dans le village.

- *Adduction d'eau potable* : les ouvrages de la ville gérés par la SODECI.

- *Hydraulique villageoise améliorée* : les petits châteaux d'eau des villages de 1000 à 3000 habitants.

- **Hydraulique villageoise** : Les forages ou les puits équipés de pompes à motricité humaine communément appelé ABI, Vergnet, ASM
 - **Puits** : source d'eau réalisée dans le village dont l'accès se fait à l'aide de puisard (récipient rattaché à une corde).
 - **Marigot ou rivière ou fleuve ou lac ou mare** : retenue d'eau naturelle sans intervention de l'homme.
 - **Barrage** : construction disposée en travers d'un cours d'eau pour arrêter son écoulement, créer une retenue ou élever le niveau de l'eau en amont.
- Indiquer les deux principales** : sélectionner sur un menu déroulant les deux (2) principales sources c'est-à-dire celles qui sont les plus utilisées.

6. Source d'approvisionnement en énergie

6.1. Le village est-il électrifié ? : Demander (1=Oui ou 0=Non) si le village est électrifié. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

6.2. Si oui préciser la ou les sources : Sélectionner sur un menu déroulant la ou les sources existant dans le village.

CIE : Réseau électrique national

Groupe électrogène : réseau électrique local et alimenté par un moteur à gasoil

Energie solaire : réseau électrique local alimenté par des panneaux solaires.

IV. Infrastructures scolaires et centres de formation

N.B. : Toutes infrastructures en construction et inachevées ne seront pas prises en compte dans les rubriques IV à VI.

Demander s'il existe dans le village des infrastructures scolaires et centres de formation. Sélectionner sur un menu déroulant (1=Oui ; 0=Non) selon l'existence de l'infrastructure.

Si la réponse est « **Non** », demander la distance qui sépare le village des infrastructures scolaires les plus proches. Inscrire les distances en kilomètre. Les modalités sont les suivantes :

Ecole préscolaire : Etablissement public, privé, ou confessionnel (catholique, protestant).

Ecole primaire : Etablissement public, privé, ou confessionnel (catholique, protestant, franco-arabe).

Lycée ou collège : Etablissement public, privé, ou confessionnel (catholique, protestant, franco-arabe).

Centre d'enseignement technique et professionnel (lycée professionnel, centre technique, centres de formation : agriculture, mécanique,...).

IFEF : Centre de formation destinée aux femmes pour la couture, la broderie, l'alphabétisation...

Centre d'apprentissage : (Champ école paysan, centre des métiers ruraux, centre de démonstration...).

Centre d'alphabétisation : Centre où l'on enseigne à lire et à écrire à un individu ou à un groupe social.

Centre de réinsertion et d'action socio-éducative : réintégration des prisonniers, des ex combattants, des drogués...

Autres (à préciser)

N.B. IFEF=Institut de Formation et d'Education Féminine

V. Infrastructures sanitaires, vétérinaires et d'assainissement

1. Infrastructures sanitaires

Demander s'il existe dans le village des infrastructures sanitaires. Sélectionner sur un menu déroulant (1=Oui ; 0=Non).

Si la réponse est « **Non** », demander la distance qui sépare le village des infrastructures sanitaires les plus proches. Inscrire les distances en kilomètre. Les modalités sont les suivantes :

Hôpital : établissement public apte à recevoir en consultation et à soigner les personnes nécessitant des soins ou une intervention chirurgicale.

Clinique : établissement privée apte à recevoir en consultation et à soigner les personnes nécessitant des soins ou une intervention chirurgicale.

Dispensaire : établissement public ou privé donnant des soins médicaux.

Infirmierie privée : C'est un dispensaire spécialisé.

Case de santé :

Maternité /PMI : établissement ou service hospitalier où l'on suit le déroulement de la grossesse et où a lieu l'accouchement.

Pharmacie ou dépôt : magasin ou dépôt où l'on trouve les médicaments et les produits servant aux soins médicaux ou à l'hygiène.

Autres (à préciser) :

N.B. : PMI=Protection Maternelle et Infantile ;

2. Infrastructures vétérinaires

Demander s'il existe dans le village des infrastructures vétérinaires.

Sélectionner sur un menu déroulant la ou les infrastructures vétérinaires suivantes.

Services vétérinaires public : soins préventifs (Ex : vaccination), soins curatifs des animaux assurés par les services de l'Etat

Services vétérinaires privés : soins préventifs (Ex : vaccination), soins curatifs des animaux assurés par les services d'un privé.

Pharmacie vétérinaire : Espace agréé pour la vente des produits vétérinaires

Autres (à préciser) :

3. Infrastructures d'assainissement

Demander s'il existe dans le village des infrastructures d'assainissement.

Sélectionner sur un menu déroulant la ou les infrastructures d'assainissement suivantes.

Latrines publiques : lieux d'aisances destinés au public.

Dépôt d'ordures : lieu servant de décharge d'ordures (dépotoir)

Autres (à préciser) :

VI. Infrastructures et services socio-économiques

1. Unités de transformation de produits Agricoles

Demander s'il existe dans le village des **unités de transformation** relatives à l'agriculture à la pêche à l'élevage et à la sylviculture répertoriées dans le questionnaire. Sélectionner sur un menu déroulant « **Oui** » si elle existe et « **Non** » si elle n'existe pas.

Si la réponse est « **Oui** », pour chaque unité de transformation préciser les produits transformés.

2. Unités de commercialisation de produits Agricoles

Demander s'il existe dans le village **des unités de commercialisation** relatives à l'agriculture à la pêche à l'élevage et à la sylviculture répertoriées dans le questionnaire. Sélectionner sur un menu déroulant « **Oui** » si elle existe et « **Non** » si elle n'existe pas.

Si la réponse est « **Oui** », pour chaque unité de commercialisation préciser les produits commercialisés.

3. Unités de conservation et de stockage de produits Agricoles

Demander s'il existe dans le village **des unités de conservation et de stockage** relatives à l'agriculture à la pêche à l'élevage et à la sylviculture répertoriées dans le questionnaire. Sélectionner sur un menu déroulant « **Oui** » si elle existe et « **Non** » si elle n'existe pas.

Si la réponse est « **Oui** », pour chaque unité de conservation et de stockage préciser les produits conservés.

4. Autres types d'infrastructures et services agricoles

Demander s'il existe dans le village d'autres types d'infrastructures ou services agricoles. Sélectionner sur un menu déroulant le ou les autres types d'infrastructures suivants.

Installation d'irrigation : ensemble d'infrastructures et d'équipements permettant l'apport d'eau aux plantes.

Unité d'entretien de matériels agricoles : ensemble d'infrastructures et d'équipements servant à l'entretien du matériel agricole.

Un agent de conseil agricole :

Magasin de produits phytosanitaires et semences :

Un ou plusieurs couloirs de passage des bovins : espace réservé aux animaux lors de leur déplacement.

Autres (à préciser).....

5. Autres infrastructures socio-économiques

Demander s'il existe dans le village d'autres infrastructures socio-économiques répertoriées dans le questionnaire. Sélectionner sur un menu déroulant la ou les infrastructures socio-économiques suivantes.

Boutique, superette, centre commercial

Marché

Station d'essence

Bureau de poste (CECP)

Institut de micro-finance

Restaurant, bar, buvette

Centre d'accueil (hôtel, motel, auberge)

Eglise/Temple

Mosquée

Garage mécanique

Ebénisterie/Menuiserie

Disponibilité de transport public

Structure de transfert d'argent

Autres (à préciser).....

N.B. : Tout lieu de messe des catholiques sera considéré comme église.

Tout lieu de culte des protestants et des évangélistes sera considéré comme temple. Tout lieu de culte des musulmans sera considéré comme mosquée.

VII. Moyens d'informations et de communications

Demander si le village est couvert par les moyens d'informations et de communications suivants : radio, télévision, téléphone fixe, réseaux de téléphones mobiles, internet, presse écrite et autres. Sélectionner sur un menu déroulant le ou les moyens d'informations et de communications existant dans le village.

N.B. : Par radio et télévision, on veut savoir si dans le village, on arrive à capter des chaînes de radio ou de télévision.

VIII. Ressources naturelles du village et leur gestion

1. Ressources naturelles du village

Demander si le village dispose de :

Terre en friche, Bois communautaire villageois, Terres réservées au pâturage, Mare/Cours d'eau, Forêts naturelles, Forêts classées, Forêts sacrées, Espèces animales protégées.

Sélectionner sur un menu déroulant la ou les ressources naturelles existant dans le village.

Terres en friche= terres non cultivées (jachères).

Bois communautaire villageois=espace boisé par la communauté villageoise.

Terres réservées au pâturage= terres exclusivement réservées au pâturage

Mare/Cours d'eau= Etendue d'eau de faible superficie et de profondeur / tout chenal superficiel dans lequel s'écoule un flux d'eau continu ou temporaire.

Forêts classées= espace forestier défini et délimité comme tel, conformément à un texte législatif ou réglementaire, de façon à lui donner la protection légale nécessaire.

Forêts sacrées= espace boisé réservé à l'expression culturelle d'une communauté donnée et dont l'accès et la gestion sont réglementés.

Parc national= forêt du domaine privé de l'Etat où des activités touristiques par exemple peuvent se dérouler à l'exclusion de toute activité portant atteinte aux ressources qui y sont conservées.

Reserve naturelle intégrale= parcs destinés à la conservation et dans lesquels aucune activité n'est autorisée. Elles sont donc créées pour aider à constituer des puits de carbone et permettre à la nature de se reconstituer. Elles peuvent servir à protéger des ressources naturelles menacées de disparition.

Reserve de faune= réserves naturelles destinées à protéger des espèces de faune que l'on veut promouvoir. Ici, c'est une aire protégée et ce que l'on protège c'est la faune de façon principale, mais évidemment avec son habitat.

Forêt de type particulier= forêt contenant des espèces d'arbres ou des habitats de type particulier et jouant plusieurs rôles écologiques et sociaux

Espèces animales protégées= Animaux sauvages intégralement protégés dont la capture et la chasse sont interdites sauf aux porteurs de permis scientifique et dans certaines limites.

Autres (à préciser).....

2. Gestion des ressources naturelles

Demander s'il existe dans le village des Réglementations (mesures ou règles ou interdictions) de la pêche, de la chasse et/ou de l'exploitation du bois.

Sélectionner sur un menu déroulant la ou les réglementations existant dans le village.

3. Principales essences forestières en voie de disparition dans le village

Demander les cinq (5) principales essences forestières en voie de disparition dans le village. Sélectionner sur les différents menus déroulants la ou les essences concernées.

N.B. : Si le nom des essences est déclaré en langue vernaculaire, demander l'équivalent en français.

4. Principales espèces fauniques existant dans le village

Demander les cinq (5) principales espèces fauniques en voie de disparition dans le village. Sélectionner sur les différents menus déroulants la ou les espèces concernées.

N.B. : Si le nom des espèces est déclaré en langue vernaculaire, demander l'équivalent en français.

IX. Organisations socio-économiques

1. Existence des associations, organisations, groupements, coopératives.

Demander s'il existe (1=Oui ; 0=Non) des associations, organisations, groupements, coopératives. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

Si la réponse est Oui,

Inscrire le nom de ces organisations, sont-elle exclusivement féminin (**1=Oui ; 0=Non**) ?
Le type de cette organisation (1=coopérative, 2=groupement informel, 3=comité de gestion des infrastructures, 4=mutuelle/association) et ses domaines d'activités que sont : Agriculture, Elevage, Aquaculture, Pêche, Chasse, Artisanat, Commercialisation, Sylviculture, Transformation, Infrastructures socio-économiques (santé, eaux, route,...), Protection des personnes vulnérables (handicapés, enfants...).

2. Existence d'exploitation de type moderne dans le village

Demander s'il existe (1=Oui ; 0=Non) des exploitations de type moderne dans le village. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

Si oui :

- Demander le(s) nom(s) et le(s) inscrire en caractère d'imprimerie ;
- Demander le domaine d'activité concerné par l'unité (1=Agriculture ; 2=Elevage ; 3=Sylviculture ; 4= Aquaculture) et sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse ;
- Demander les principales spéculations, espèces ou essences traitées par l'unité et sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse

3. Existence de comité villageois de foncier rural

Demander s'il existe (1=Oui ; 0=Non) un comité villageois de foncier rural. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

Si oui, demander (1=Oui ; 0=Non) si ce comité est fonctionnel.

4. Existence de comité villageois de lutte contre le travail des enfants

Demander s'il existe (1=Oui ; 0=Non) un comité villageois de lutte contre le travail des enfants. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

Si oui, demander (1=Oui ; 0=Non) si ce comité est fonctionnel.

X. Localisation et identification des sites de cultures communautaires

1. Existence de sites de cultures communautaires

Demander s'il existe (**1=Oui ; 0=Non**) des sites de cultures communautaires dans le village. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

2. Si la réponse est oui, demander le nombre de ces sites de cultures communautaires et l'inscrire dans les bacs prévus à cet effet.

Après avoir inscrit le nombre de sites de cultures communautaires, demandez de vous citer les lieux dits, les types de cultures, le statut du site (*1=Exploité 2=Abandonné*) et de vous donner la superficie totale du site par culture.

XI. Localisation et identification des cheptels communautaires

1. Existence d'élevages communautaires

Demander s'il existe (**1=Oui ; 0=Non**) des élevages communautaires (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles) dans le village. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

2. Si la réponse est oui, demander le nombre de ces élevages communautaires et l'inscrire dans les bacs prévus à cet effet.

Après avoir inscrit le nombre des élevages communautaires, demandez de vous citer les lieux dits, les espèces principales, et le nom du bouvier (nom du gérant).

XII. Localisation et identification des sites de débarquement des pêcheurs.

1. Existence sites de débarquement de pêcheurs

Demander s'il existe (**1=Oui ; 0=Non**) des sites de débarquement de pêcheurs dans le village ou dans les campements ou hameaux rattachés au village.

2. Si la réponse est oui, demander le nombre de sites de débarquement et l'inscrire dans les bacs prévus à cet effet.

Après avoir inscrit le nombre de site de débarquement, demandez de vous citer les lieux dits, le nom du chef du site, le nombre de pirogues basés sur le site et la distance du site par rapport au village.

XIII. Localisation et identification des aménagements piscicoles ou aquacoles

1. Existence de sites piscicoles ou aquacoles communautaires

Demander s'il existe (**1=Oui ; 0=Non**) des aménagements piscicoles communautaires dans le village. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

2. Si la réponse est oui, demander le nombre de ces aménagements piscicoles ou aquacoles communautaires et l'inscrire dans les bacs prévus à cet effet.

Après avoir inscrit le nombre des aménagements piscicoles ou aquacoles communautaires, demandez de vous citer les lieux dits, le type d'unité et les espèces principales.

Remarque

CODE	TYPE D'UNITE	DEFINITION
A	Bassin	Un bassin aquacole est un ouvrage destiné à contenir de l'eau et des poissons, généralement situé au-dessus du sol, typiquement caractérisé par un échange d'eau important dans un environnement hautement contrôlé.
B	Etang	Petit étendu d'eau peu profonde (au plus 1 m 30), de forme généralement carrée ou rectangulaire, construit par un aménagiste ou un tâcheron, dont la superficie varie entre (400 m ² et 1000 m ²) servant à l'élevage des poissons
C	Tank	Bassin d'élevage en béton, en polyester ou en fibre de verre généralement fermé
D	Cage flottante	peut être définie comme un enclos semi mobile installé en eau libre, pouvant servir de structure d'accueil des alevins pour l'élevage et le grossissement ou tout autre produit halieutique (généralement installée en cage relativement profonde) .
E	Barrage	C'est une élévation artificielle dans tout cours d'eau, pour élever le niveau de l'eau ; c'est aussi un enclos semi-permanent ou saisonnier, de petits lacs de retenue d'eau relativement grande que l'on crée en disposant une grosse digue en travers du bas-fond pour bloquer le cours d'eau qui y coule.
F	Enclos piscicole	Désigne une forme de pisciculture avec l'élevage de poissons en enclos en milieu ouvert (généralement eau peu profonde (max 1,5 m).
G	Rizipisciculture	C'est une technique piscicole complémentaire de la culture du riz irrigué associé à la pisciculture.
H	Elevage associé/intégré	Elevage dans lequel les organismes aquatiques sont considérés comme production secondaire; en conséquence, l'élevage n'est pas géré seulement du point de vue de la production aquacole, par exemple poisson et riz ; poisson et poulet.
X	Autres	Tout autre type d'aménagement non mentionné ici.

XIV. Localisation et identification des sites de cultures de bois communautaires

1. Existence de sites de cultures de bois communautaires

Demander s'il existe (**1=Oui ; 0=Non**) des sites de cultures communautaires dans le village. Sélectionner sur un menu déroulant la bonne réponse.

2. Si la réponse est oui, demander le nombre de ces sites de cultures de bois communautaires et l'inscrire dans les bacs prévus à cet effet.

Après avoir inscrit le nombre de sites de cultures de bois communautaires, demandez de vous citer les lieux dits, les types de cultures de bois, le statut du site (*1=Exploité* *2=Abandonné*) et de vous donner la superficie totale du site par culture.

XV. Principales difficultés dans les domaines suivants

1. Production végétales

Demander les principales difficultés liées à la production végétale. Sélectionner sur un menu déroulant « **1= Oui** » si la difficulté existe ou « **0= Non** » si elle n'existe pas.

2. Elevage

Demander les principales difficultés liées à l'élevage. Sélectionner sur un menu déroulant « **1= Oui** » si la difficulté existe ou « **0= Non** » si elle n'existe pas.

3. Aquaculture

Demander les principales difficultés liées à l'aquaculture. Sélectionner sur un menu déroulant « **1= Oui** » si la difficulté existe ou « **0= Non** » si elle n'existe pas.

4. Production sylvicoles

Demander les principales difficultés liées à la production sylvicole. Sélectionner sur un menu déroulant « **1= Oui** » si la difficulté existe ou « **0= Non** » si elle n'existe pas.

5. Ecoulement des produits

Demander les principales difficultés liées à l'écoulement des produits agricoles.

Sélectionner sur un menu déroulant « **1= Oui** » si la difficulté existe ou « **0= non** » si elle n'existe pas.

XVI. Liste des campements du village

Si le village comporte des campements (se référer à la question **II.1 Type de village**), demandez le nom de ce(s) campement(s) et le(s) inscrire en lettres capitales ainsi que les distances par rapport au village (en kilomètre).

Observations générales

Avant d'avoir remercié toutes les autorités villageoises, il est nécessaire de leur demander de faire des observations ou des recommandations qui n'ont pas été pris en compte dans le questionnaire. Prendre au maximum trois (3) observations ou recommandations et les noter en les résumant toutes.

Vous pouvez maintenant les remercier et prendre congés d'eux.